



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SUSVILLE

L'an deux mil vingt – trois, le 30 janvier, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué le 23 janvier 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Emile BUCH, Maire.

Présents : Emile BUCH, Valérie CHALLON, Michel JEANNIN, Michel MARTOIA, Patrick GUIGNIER, Valérie ESCOFFIER, Michel PLEUCHOT, Lucie BALMET, Marijane GEISSLER, Sandrine BOSCARO, Frédéric MAUGIRON, Philippe LUYAT

Excusés : Nathalie COLONEL, pouvoir donné à Michel MARTOIA – Elodie JODAR, pouvoir donné à Valérie CHALLON – Dominique PICAVEZ, pouvoir donné à Michel JEANNIN

Nombre de suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

### Délibération n° D\_10\_30012023

**Objet : Election de nouveaux représentants de la commune auprès du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Jonche (SIAJ)**

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° D\_09\_040620 portant le même objet. Il explique que suite au décès de Monsieur André VIALLET, conseiller municipal et représentant de la commune au SIAJ, il est nécessaire de procéder à une nouvelle désignation.

Le Maire propose d'élire Monsieur MARTOIA Michel, actuel suppléant, au poste de délégué titulaire et d'élire Madame Valérie CHALLON, au poste de suppléant.

**Après avoir délibéré, le Conseil municipal,**

**A élu Michel MARTOIA au poste de titulaire et Valérie CHALLON, au poste de suppléant ;**

**Dit que les représentants de la commune au SIAJ sont :**

Titulaires : Emile BUCH, Michel JEANNIN, Michel MARTOIA

Suppléants : Patrick GUIGNIER, Michel PLEUCHOT, Valérie CHALLON

Le Maire,  
Emile BUCH.

*Certifiée exécutoire compte tenu  
de la transmission à la Préfecture  
et de la publication sur le site internet  
de la commune [www.susville.fr](http://www.susville.fr)  
le 08 février 2023.*

*Le Maire, Emile BUCH.*

